

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

**E X T R A I T**  
**du**

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 28 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 22 mars 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjointes - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mr Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mr Jesus SIMON - Mme France POUDEX - Mrs. Eric DARRIERE - Julien DUBOIS - Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

**ABSENTS ET EXCUSES :**

M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Géraldine MADOUNARI - M. Bruno CASSEN - M. Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON

**POUVOIRS :**

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR  
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS  
Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Anne SERRE  
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. André DROUIN  
M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Grégory RENDÉ  
Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS  
Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIÈRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

**OBJET : FESTIVAL TOROS Y SALSA 2019 DU 06 AU 08 SEPTEMBRE 2019 : PROGRAMMATION MUSICALE, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION**

La ville de Dax organise du 06 au 08 septembre 2019, la 25ème édition du festival Toros y Salsa.

Cet évènement attire chaque année un public important et propose un large panorama des différents rythmes de la salsa.

En parallèle de la programmation musicale, des ateliers d'initiation aux danses latines sont animés par deux intervenants dacquois, Caroline Robin et Gwenaël Lavigne.

La programmation musicale proposée est la suivante :

Vendredi 06 septembre :

22h30 – Tromboranga

00h30 – Soneros del Barrio

Samedi 07 septembre :

13h - démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

19h30 - Trio

21h00 - DJ

22h30 - Manolo Mairena & Gonzalo Grau - Clave Secreta

00h30 - Jimmy Bosch

Dimanche 08 septembre :

13h - 14h démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

19h00 - DJ

21h00 - Descarga anniversaire avec tous les musiciens invités

En outre, il convient de mentionner que le festival se déroule chaque année dans le parc Théodore Denis où de nombreuses offres de restauration sont proposées au public dans un village de casetas. Celles-ci sont louées à des associations ou des professionnels de Dax par la ville. Des marchands ambulants sont aussi autorisés à occuper le domaine public en contrepartie d'une redevance.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

CASETAS : location d'une caseta avec plancher et terrasse couverte Prix pour 10m<sup>2</sup> : 310 € TTC

MARCHANDS AMBULANTS : droits de place

Prix du stand alimentaire ou articles de fête 54 € TTC par jour

Le programme arrêté représente un budget global de 170 000 € dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	170 000 €
Plateau artistique (cachets, transports et direction artistique inclus)	58 700 €
Hébergement - Restauration	14 000 €
Prestations techniques	14 000 €
Locations mobilières	48 000 €
Sacem/CNV	6 000.00 €
Fêtes et cérémonies	1 200 €
Gardiennage	13 000 €
Fournitures diverses	5 100 €
Communication	10 000 €
RECETTES	170 000 €
Recettes propres	
- Mise à disposition de casetas	60 000 €
- Marchands ambulants	2 500 €
Subventions	
- Conseil départemental	11 000 €
Participation ville de Dax	96 500€

Les dépenses et recettes seront prévues au budget des Fêtes exercice 2019, chap 011 et 012.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme musical du festival Toros y Salsa 2019,

APPROUVE le budget et le plan de financement correspondants,

FIXE les différents tarifs relatifs à cette manifestation tels que proposés,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20190328-13-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 01 Avril 2019*

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».